

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 101 329
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 83400867.4

(51) Int. Cl.³: B 65 F 1/16

(22) Date de dépôt: 29.04.83

(30) Priorité: 29.04.82 FR 8207408

(43) Date de publication de la demande:
22.02.84 Bulletin 84/8(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE(71) Demandeur: COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM Société
Anonyme dite:
58 avenue Leclerc
F-69342 Lyon(FR)(72) Inventeur: Billon, Jean
19, boulevard Lénine Tour 213
F-69200 Venissieux(FR)(74) Mandataire: Nony, Michel
Cabinet Nony 29, rue Cambacérès
F-75008 Paris(FR)

(54) Récipient du type corbeille à papier.

(57) L'invention est relative à un récipient, du type corbeille à papier, comprenant un panier récepteur (1, 1') monté sur un support (2, 2') et un couvercle (3, 3') pivotant sur un axe (4) solidaire dudit support, le panier récepteur étant agencé pour pouvoir basculer vers l'avant par rapport au support lorsque le couvercle est ouvert, et le couvercle maintenant, lorsqu'il est fermé, le panier récepteur plaqué contre le support.

Le couvercle et le panier récepteur comprennent des organes complémentaires (7, 7'-9, 9') formant came de sorte que, lorsque le panier récepteur est dans sa position basculée vers l'avant et que le couvercle est refermé, le panier récepteur soit ramené en arrière vers sa position plaquée contre le support.

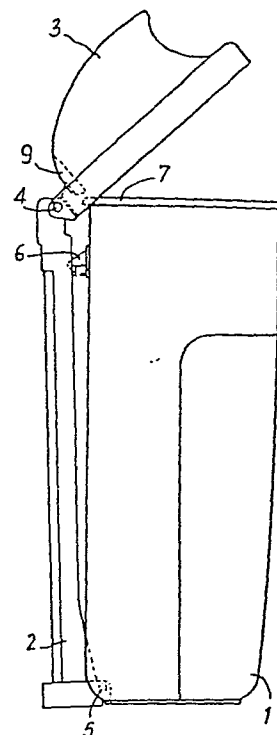


Fig.1

EP 0 101 329 A1

Réceptient du type corbeille à papier

La présente invention concerne un réceptient du type corbeille à papier et plus particulièrement un tel réceptient comprenant un panier récepteur
5 monté sur un support et un couvercle pivotant sur un axe solidaire dudit support, le panier récepteur étant agencé pour pouvoir basculer vers l'avant par rapport au support lorsque le couvercle est ouvert et le couvercle maintenant, lorsqu'il est fermé, le panier récepteur plaqué contre le support.

10 Un tel réceptient est décrit par exemple dans la demande de brevet français n° 81 05 280.

Ces réceptients donnent généralement satisfaction mais sont cependant parfois relativement difficiles à fermer.

15 Il est en effet nécessaire de plaquer simultanément le panier récepteur contre le support et d'abaisser le couvercle pour assurer le verrouillage. Ces deux mouvements doivent être synchronisés surtout lorsque le panier récepteur et le couvercle comportent des organes d'enclenchement coopérants, de façon à assurer une fermeture verrouillée du couvercle.

20

La présente invention vise à palier ces inconvénients en fournissant un réceptient du type mentionné ci-dessus dans lequel le panier récepteur se met en place automatiquement lors de la fermeture du couvercle.

25 A cet effet, la présente invention a pour objet un réceptient du type corbeille à papier comprenant un panier récepteur monté sur un support et un couvercle pivotant sur un axe solidaire dudit support, le panier récepteur étant agencé pour pouvoir basculer vers l'avant par rapport au support lorsque le couvercle est ouvert et le couvercle maintenant,
30 lorsqu'il est fermé, le panier récepteur plaqué contre le support, caractérisé par le fait que le couvercle et le panier récepteur comprennent des organes complémentaires formant came de sorte lorsque le panier récepteur est dans sa position basculée vers l'avant et que le couvercle est refermé, le panier récepteur soit ramené en arrière vers sa position

plaquée contre le support.

C'est ainsi, par la coopération des organes formant came, que le panier récepteur est ramené dans sa position d'utilisation plaquée contre son support, lors de la fermeture du couvercle.

Dans un mode de réalisation avantageux de l'invention, les organes formant came comprennent au moins une nervure solidaire du couvercle, nervure dont la surface de came se trouve dans un plan sensiblement perpendiculaire à l'axe de rotation du couvercle.

Par ailleurs, les organes formant came peuvent aussi comprendre le bord du panier récepteur qui peut alors coopérer avec la nervure mentionnée ci-dessus.

Dans ce cas, le couvercle peut comprendre une gorge périphérique susceptible de recevoir le bord du panier récepteur, la surface de came de la nervure s'étendant à partir du bord interne de cette gorge.

Ainsi, l'enclenchement du bord du panier récepteur dans la gorge du couvercle est assuré puisque le bord du panier glisse sur la surface de came de la nervure et est ainsi guidée jusqu'au bord interne de celle-ci.

On décrira maintenant à titre d'exemple non limitatif des modes de réalisation de l'invention en référence aux dessins schématiques annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue de côté d'une corbeille à papier selon l'invention,
- la figure 2 est une vue en coupe longitudinale de la corbeille de la figure 1, montrant à plus grande échelle le couvercle dans sa position ouverte,
- la figure 3 est une vue similaire à la figure 2 dans laquelle le couvercle est dans sa position fermée et,

- la figure 4 est une vue similaire à la figure 1 d'une variante de réalisation.

La corbeille à papier représentée aux figures 1 à 3 est du type de celle du brevet français n° 81 05 280 et ne sera donc pas décrite ici en détail.

Cette corbeille à papier comprend un panier récepteur 1 monté sur un support 2 et fermé par un couvercle 3 pivotant autour d'un axe transversal sensiblement horizontal 4 monté également sur le support 2.

Le panier récepteur 1 peut pivoter autour d'un axe inférieur horizontal 5 du support 2 entre une position où il est maintenu plaqué contre ce support par le couvercle 3 lorsque ce dernier est fermé, et une position représentée à la figure 1 dans laquelle il est basculé vers l'avant et maintenu dans cette position à l'aide d'un crochet 6 coopérant avec une nervure non représentée du support 2.

Dans la position fermée du couvercle, le bord supérieur 7 du panier récepteur 1 vient s'enclencher dans une gorge 8 formée à la périphérie du couvercle 3, ce qui empêche ainsi tout déplacement vers le haut ou tout basculement vers l'avant du panier récepteur 1.

Selon l'invention, le couvercle 3 comporte à sa partie arrière du côté de l'axe de rotation 4, au moins une nervure 9 dans un plan perpendiculaire à l'axe 4.

La nervure 9 s'étend vers l'intérieur et vers le bas par rapport au bord inférieur 10 du couvercle 3 pour former une surface de came 11 susceptible de coopérer avec le bord 7 du panier récepteur 1.

Comme on le voit sur la figure 2, lorsque l'on commence à abaisser le couvercle 3 selon la flèche F1, la partie inférieure de la surface de came 11 vient au contact du bord 7 du panier récepteur 1.

Lorsque le mouvement se poursuit dans la direction de la flèche F1, la

surface de came 11 coopérant avec le bord 7 rabat le panier récepteur 1 selon la flèche F2 pour venir progressivement le plaquer contre le support 2 (non représenté aux figures 2 et 3).

5 La surface de came 11 se termine à sa partie supérieure au voisinage immédiat du bord 12 de la gorge 8 de sorte qu'en fermant complètement le couvercle 3 comme représenté à la figure 3 le bord 7 du panier récepteur 1 vient automatiquement s'engager à l'intérieur de la gorge périphérique 8 du couvercle 3.

10

La figure 4 représente une autre corbeille à papier dans laquelle le panier récepteur 1' est monté pivotant par rapport au support 2' autour d'un axe 5' situé au niveau du milieu du panier récepteur 1'. Le couvercle 3' de cette corbeille à papier comporte selon l'invention une nervure 9' susceptible de coopérer avec le bord 7' du panier récepteur 1' pour
15 faire basculer ce panier de la position représentée à la figure 4 à sa position d'utilisation où il se trouve sensiblement vertical, plaqué contre le support 2'.

20 On constate sur les figures 1 et 4 que la dimension de la nervure selon l'invention est adaptée aux degrés de basculement possibles pour le panier, de telle sorte que la partie inférieure de la surface de came de cette nervure puisse venir en contact avec le bord supérieur du panier, lors de la fermeture du couvercle.

25 Bien entendu, diverses modifications et variantes peuvent être apportées au mode de réalisation décrit ci-dessus sans sortir pour autant du cadre ni de l'esprit de l'invention.

REVENDICATIONS DE BREVET

1. Récipient, du type corbeille à papier, comprenant un panier récepteur (1,1') monté sur un support (2, 2') et un couvercle (3, 3') pivotant sur un axe (4) solidaire dudit support, le panier récepteur étant agencé pour pouvoir basculer vers l'avant par rapport au support lorsque le couvercle est ouvert, et le couvercle maintenant, lorsqu'il est fermé, le panier récepteur plaqué contre le support, caractérisé par le fait que le couvercle et le panier récepteur comprennent des organes complémentaires (7,7' - 9,9') formant came de sorte que, lorsque le panier récepteur est dans sa position basculée vers l'avant et que le couvercle est refermé, le panier récepteur soit ramené en arrière vers sa position plaquée contre le support.
2. Récipient selon la revendication 1, caractérisé par le fait que lesdits organes formant came comprennent au moins une nervure (9, 9') solidaire du couvercle, nervure dont la surface de came (11) se trouve dans un plan sensiblement perpendiculaire à l'axe de rotation du couvercle.
3. Récipient selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que lesdits organes formant came comprennent le bord (7, 7') du panier récepteur.
4. Récipient selon l'ensemble des revendications 2 et 3, caractérisé par le fait que le couvercle comprend une gorge périphérique (8) susceptible de recevoir le bord du panier récepteur, la surface de came de ladite nervure s'étendant à partir du bord interne (12) de ladite gorge.

Fig:1

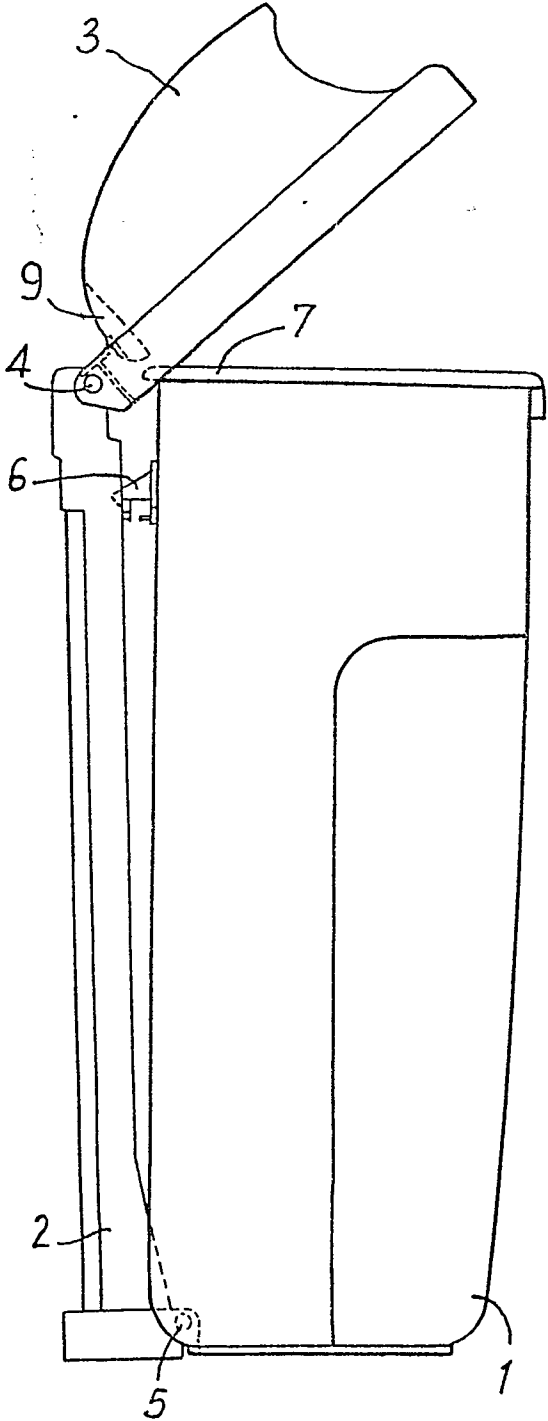


Fig:4

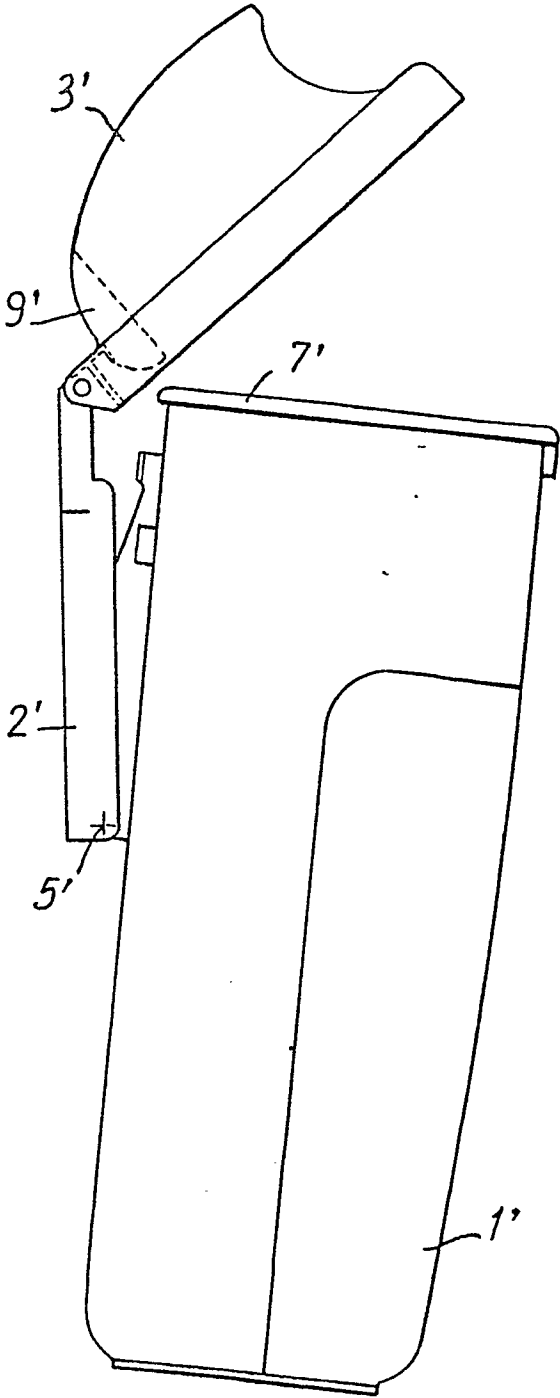


Fig. 2

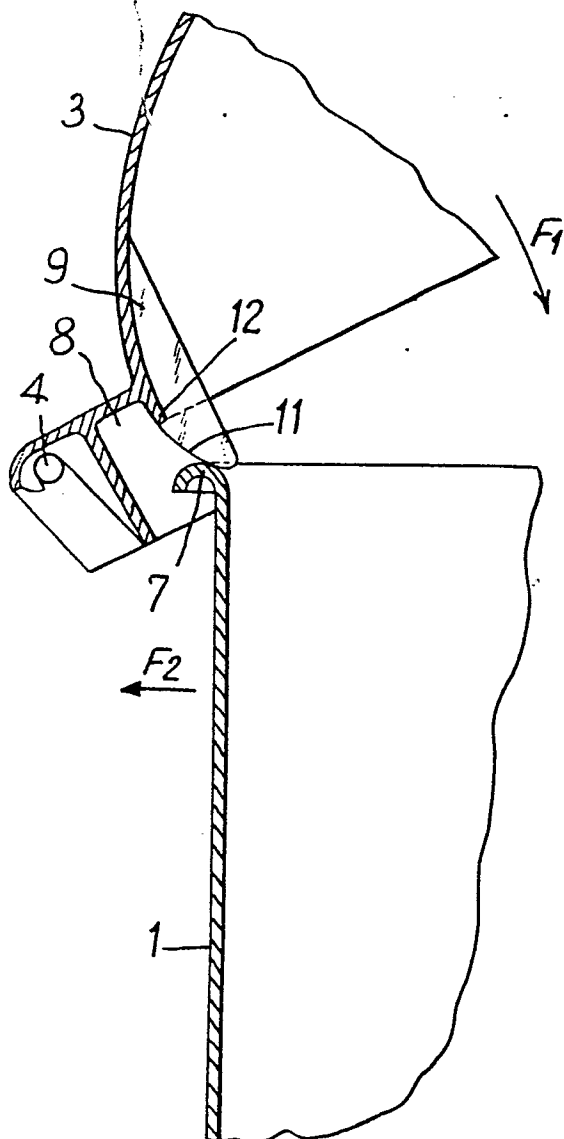
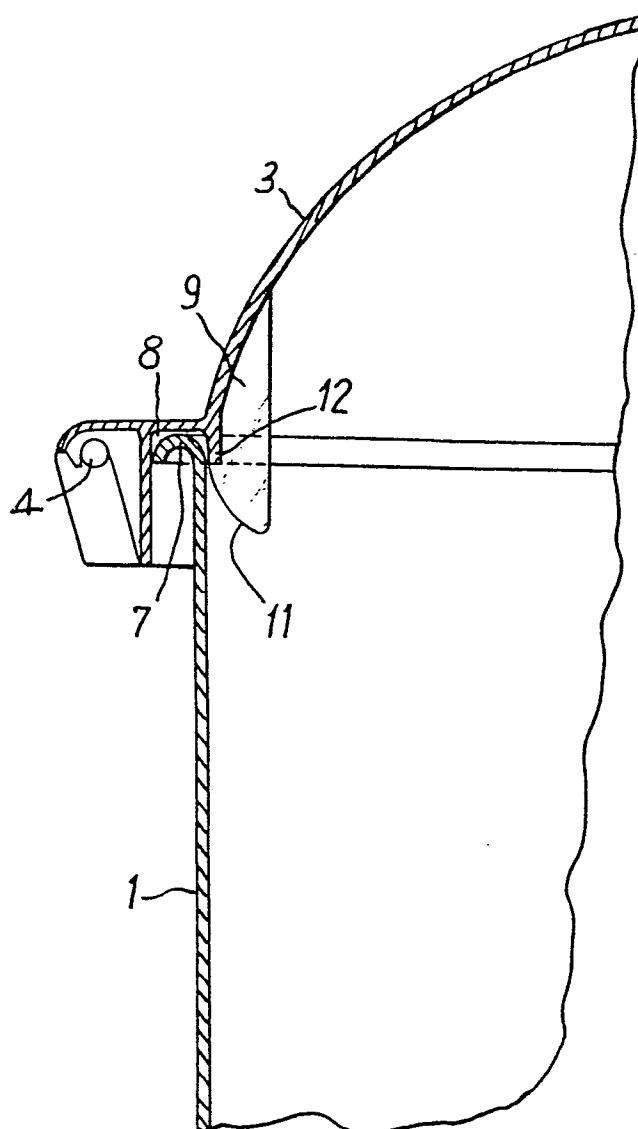


Fig. 3





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
P,D Y	EP-A-0 060 794 (OU NOM DU REQUERANT) * Page 8, ligne 11 - page 9, ligne 35; figures 5,6 *	1-4	B 65 F 1/16
Y	GB-A-1 296 541 (ADDIS LTD.) * En entier *	1-4	
A	FR-A-1 290 728 (ITRA) * En entier *	1-3	
A	FR-A-2 331 494 (SICOPAL) * En entier *	1-3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			B 65 F B 65 D
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 26-10-1983	Examineur MARTENS L.G.R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			